

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 28 Avril, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : THEVENET André (Pouvoir à DONGUY Roger), FERRARIS Pierre, CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothee (Pouvoir à MANIN Gérard), LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

TOUR DE TABLE

- a pris connaissance de la décision de la Société GRT Gaz de ne pas donner une suite favorable au projet d'aménagement de la zone d'activités des Vauvriels.
- a pris connaissance de la décision de la Communauté de Communes Saône Seille Sâne d'augmenter de 12% les impôts.
- a pris connaissance des problématiques rencontrées concernant la voirie du nouvel EHPAD.
- a pris connaissance de l'accusé réception du Département de Saône-et-Loire pour la demande de subvention concernant les travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes Jean Deniset (Accord pour démarrer les travaux mais examen de notre dossier de candidature en octobre).
- a pris connaissance de l'attribution et le versement par la Région Bourgogne d'une subvention de 37 739.40 € pour l'aménagement d'un hôtel d'entreprises (Ex bâtiment RPC SUPERFOS).

INSTALLATION D'UN BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR : INTERVENTION DE M. et Mme FLAMAND – PRESENTATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT AU SEIN DU BATIMENT MEUNIER EN VUE D'UN CHIFFRAGE DES TRAVAUX PUIS D'UNE CONSULTATION POUR UN MAITRE D'ŒUVRE

- a pris note du projet et de la présentation faite par M. et Mme FLAMAND Jonathan.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ARRETE PREFECTORAL DE PROJET DE PERIMETRE CONCERNANT LES FUSIONS DES COMMUNAUTES DE COMMUNES SAONE SEILLE SANE AVEC PORTES DE LA BRESSE (OUROUX-SUR-SAONE, SAINT-GERMAIN DU PLAIN, BAUDRIERES...) A L'ECHEANCE DU 01.01.2017.

- a décidé à l'unanimité de refuser le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par M. le Préfet, à savoir : le projet de périmètre d'une nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion des Communautés de Communes Saône Seille Sâne et des Portes de la Bresse, au motif que la commune de Roménay ne fait pas partie du bassin de vie de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse.

JURY D'ASSISES : CONSTITUTION DU JURY POUR 2017 PAR TIRAGE AU SORT SUR LA LISTE ELECTORALE

- a procédé au tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste électorale, à savoir :
 - Mme BENY Clarisse - « Le Petit Biolay – 46, Chemin de la Forêt » - 71470 ROMENAY
 - Mme CARDINAL Audrey – « Les Mouches – 3462 Route des Alpes » - 71470 ROMENAY
 - Mme ORLIANGE Nicole – « Le Pérou – 578, Route de Montpont » - 71470 ROMENAY

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – SECTION DE FONCTIONNEMENT : DECISIONS MODIFICATIVES SUITE A LA NOTIFICATION DES DOTATIONS REELLES DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2016

- a approuvé, à l'unanimité, les décisions modificatives suivantes

	<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	C/6332	+ 130 €	C/7411	- 4374 €
	C/6574	+ 250 €	C/74121	+ 5421 €
			C/74127	- 667 €
TOTAL		380 €		380 €

SUBVENTIONS COMMUNALES 2016 : REPARTITION ET VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET DIVERS (MEDIATEUR DE JUSTICE, DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE...)

- a décidé, à l'unanimité, d'allouer aux sociétés locales et divers organismes les subventions pour l'année 2016.
- a décidé, à l'unanimité, d'allouer à l'association Sol de Bresse Music une subvention exceptionnelle de 800 € dans le cadre de l'achat par ladite association de matériel et instruments de musique.

SEMCODA – MODIFICATION DES STATUTS : LA SEMCODA SOUHAITE MODIFIER SES STATUTS AFIN D'AUGMENTER SON CAPITAL D'UNE SOMME DE 27 022 576 € - LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT DELIBERER SUR CETTE REQUETE ET DOIT DONNER POUVOIR AU REPRESENTANT DE LA COMMUNE – M. LE MAIRE – LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- a décidé à l'unanimité de donner pouvoir au représentant de la Commune – M. le Maire – à l'Assemblée Générale extraordinaire afin :

- d'autoriser la SEMCODA à augmenter son capital d'une somme de 27 022 576 €
- d'autoriser la modification des statuts proposée
- de valider le dossier que la SEMCODA doit présenter à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire

FEUX D'ARTIFICE DU 13 JUILLET ET DU 14 AOUT 2016 : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir pour le feu d'artifice du 13.07.2016 le devis de la Société BARON ARTIFICES – BREZAC ARTIFICES – 01340 FOISSIAT.
- a décidé à l'unanimité de retenir pour le spectacle pyrotechnique du 14.08.2016 le devis de la Société BARON ARTIFICES – BREZAC ARTIFICES – 01340 FOISSIAT (facture prise en charge conjointement par les forains et par la commune).

REPLACEMENT DU PETIT MATERIEL VOLE : ETUDE DE DEVIS POUR L'ACHAT D'UNE TRONCONNEUSE, PERCEUSE, POSTE A SOUDER...

- a décidé, à l'unanimité, de retenir pour la fourniture d'un taille-haie thermique, le devis de la SARL TRICOT Patrice – 71470 ROMENAY – d'un montant de 229.17 € HT soit 275.00 € TTC
- a décidé, à l'unanimité, de retenir pour la fourniture d'une tronçonneuse thermique, le devis de la SARL TRICOT Patrice – 71470 ROMENAY – d'un montant de 604.17 € HT soit 725.00 € TTC
- a décidé, à l'unanimité, de retenir pour la fourniture d'un poste à souder et d'un ensemble de 4 machines, le devis de la société DONGUY AGRI – 71470 ROMENAY – d'un montant de 1343.98 € HT soit 1612.78 € TTC.
- autorise M. le Maire à valider les devis et passer la commande.

GESTION DES TERRAINS DE TENNIS COMMUNAUX : L'ASSOCIATION DE TENNIS N'A PLUS DE BUREAU ET PEINE A RECRUTER DE NOUVEAUX MEMBRES. LA COMMUNE VA DEVOIR PRENDRE LE RELAIS. PROPOSITION DE LA MISE EN SOMMEIL OU DE LA DISSOLUTION ET FIXATION PAR DELIBERATION DES TARIFS DE LOCATION (M. Guillaume RENOUD SERAIT CHARGE DE LA GESTION DES LOCATIONS)

- a décidé à l'unanimité de demander la dissolution de l'association de tennis dans la mesure où il n'y a plus de bureau et que personne ne veut gérer les locations des terrains de tennis.
- a décidé à l'unanimité la création et la mise en place d'un service municipal pour la gestion des terrains de tennis
- a décidé à l'unanimité la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits perçus pour l'accès aux terrains de tennis (droits d'inscription)
- a décidé à l'unanimité de fixer les tarifs pour l'accès aux terrains de tennis (droits d'inscription) comme suit :
 - Accès ponctuel : 4€ / Heure
 - Accès à l'année : 15€ / an pour les moins de 18 ans – 32€ / an pour les 18 ans et plus – 50€ / an pour un couple + enfants

AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. PONT Dominique pour la construction d'un garage de 32.56 m² sur sa propriété située « 647, Route de la Chapelle Thècle » (Demande qui sera accordée tacitement le 29.05.2016).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par M. DONGUY Alain pour l'agrandissement du garage pour voiture sur sa propriété située « 22 Avenue Jean Jaurès » (En attente des prescriptions de l'ABF pour délivrer l'arrêt de permis de construire – Accord, ou accord avec prescriptions de l'ABF ou refus).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. PIROUX Bernard pour la construction d'un abri pour camping-car sur sa propriété située « 18, Rue du 19 mars 1962 – Lieudit La Verchère » (Demande qui sera accordée tacitement le 01.05.2016 avec toutefois des prescriptions pour une conformité avec le PLU).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. CHARBONNEAU Jean-Claude pour le remplacement de 2 portes extérieures sur sa propriété située « 8, Impasse des Dourys » (Demande qui sera accordée tacitement le 30.04.2016).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. MICHAUD Marius pour des travaux de ravalement de façades sur sa propriété située « 210, Route de la Devise – Lieudit Les Teppes » (Demande qui sera accordée tacitement le 12.05.2016).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par la société INOVIA CONCEPT pour le compte de Mme Martine PELLIGAND pour l'installation d'un système photovoltaïque sur sa propriété située « 1710, Route de Villaroux » (Demande qui sera accordée tacitement le 15.05.2016).
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par Mme PELLIGAND Martine pour la pose d'une clôture + portail coulissant sur sa propriété située « 406, Route de la Brosse » (Demande qui sera accordée tacitement le 18.05.2016).
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme opérationnel déposée par la société S'MART IMMOBILIER pour le projet de construction de deux maisons d'habitation sur la propriété de M. et Mme GAUDRY Pierre située « 1-3, Chemin du Champ Bressan » (Certificat d'urbanisme délivré par arrêté le 26.04.2016 – Opération réalisable).

A PRIS CONNAISSANCE :

- du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) – Etat d'avancement et problématiques
- de l'installation et l'aménagement du container dans le local technique
- de la demande de mise à disposition de sièges (issus du Palace à Cuisery et achetés par la Commune de Romenay) pour l'Ecomusée – Antenne de Cuiseaux

- de la location de l'appartement T2 à la Troffeta depuis le 20.04.2016
- du lancement de l'Appel d'Offres / MAPA pour la salle des fêtes
- de la mise en service de l'alarme à la salle socio-culturelle depuis le 26.04.2016
- du devenir de la compétence médiathèque dans le cadre des fusions de Communautés de Communes
- de l'invitation au vernissage de l'exposition au Champ Bressan le 20.05.2016 à 18h.
- du règlement d'utilisation de l'Agorespace.

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLT.**

